

Enseignement Privé

Commission Classe exceptionnelle : 16 décembre 2019

Revendications 2020 : Les contingents 2019 par vivier ne sont pas du tout à la faveur des enseignants. Nous allons réclamer que les contingents dans les 2 viviers et les conditions d'accès au vivier 1 soient adaptés à la Nouvelle Calédonie.

Commission Mouvement Inter-direction

La commission du 22 novembre 2019 s'est déroulée sous haute tension puisque nous étions les seuls à demander le respect de la circulaire ministérielle concernant les enseignants dont le service est prévu d'être supprimé ou réduit en 2020. Le Vice-Rectorat en tant qu'employeur se doit normalement de proposer à ces enseignants, dans la mesure des postes vacants disponibles dans l'enseignement privé, un complément horaire dans les établissements du privé environnant ou une mutation si nécessaire. Cela n'a malheureusement pas été systématiquement le cas.

Nous savons pertinemment que les effectifs sont en baisse et qu'en conséquence les heures d'enseignement se réduisent aussi. Nous allons donc être confrontés dans les années à venir à de graves difficultés. Si rien n'est fait, de nombreux enseignants risquent de se voir imposer des services réduits.

Le SEP-CGC se bat contre cette pratique qui ne respecte pas les circulaires ministérielles censées nous protéger.

Soyez vigilants, n'acceptez pas de temps partiels sinon la nature de votre contrat en sera modifiée et vous ne pourrez plus prétendre à un plein temps par la suite. Si c'est le cas, contactez-nous.

Liste d'aptitude accès à l'échelle de rémunération des Certifiés/PLP/PEPS

Le Vice-Rectorat nous a informé que plus de 100 Maîtres titulaires du privé dans le corps de Maîtres-Auxiliaires ou Adjoints d'Enseignement pouvaient bénéficier d'un accès à l'échelle de rémunération des certifiés ou PLP. Ne vous privez pas de cette possible promotion, prenez soin de lire la circulaire qui vous sera diffusée en début d'année.

DDEC Mouvement des remplaçants :

Revendications 2020 : Si le mouvement des remplaçants s'est relativement bien passé cette année, nous avons rencontré quelques soucis face aux disciplines que les enseignants avaient choisies. (ex : Maths/ Maths-sciences, Anglais /Lettre-Anglais, éco-gestion / éco-gestion option Com, RH).

Nous allons donc à nouveau dénoncer l'accord afin que vos vœux géographiques soient pris en compte prioritairement.

DDEC Journée de recrutement du 5 février 2020 : Si vous n'avez pas bénéficié d'une proposition d'affectation lors du mouvement des remplaçants début décembre, vous serez invité à vous rendre à la journée de recrutement de la DDEC le 5 février au lycée Blaise Pascal. Les syndicats n'interviennent plus à ce stade, les enseignants ne sont plus recrutés en fonction de leur barème. La liste des postes disponibles sera à l'affichage et vous devrez vous présenter aux chefs d'établissements concernés.

ASEE

L'ASEE a validé la restructuration de la direction centrale imposée par le redressement judiciaire. 8 membres de la direction centrale vont être licenciés pour raison économique.

L'accord d'entreprise actuellement en vigueur depuis 2004 sera renégocié en 2020.

Le règlement intérieur de l'ASEE est en cours de finalisation.

Le 2^{ème} mouvement du personnel a été validé par la CA du 06 décembre 2019.

L'assemblée générale 2020 se tiendra au mois de juin sur la grande terre.

Le SEP-CGC vous remercie encore une fois pour votre soutien et votre fidélité.

Nous vous souhaitons de joyeuses fêtes et de bonnes vacances.

Décembre 2019

Info +

Rappel Circulaires 2020 à l'affichage :

- Liste d'aptitude à l'échelle de rémunération des agrégés.

- Autorisations cumuls d'activités

Commissions d'avancement :

MA, AE, certifiés, PLP ou PEPS à la suite des rendez-vous de carrière 2019 se tiendront au début de l'année 2020.

APEP

Le plan de formation sera disponible à la rentrée. N'oubliez pas de vous inscrire.

Le Vice-Rectorat et l'APEP vont signer une nouvelle convention fin décembre pour l'année 2020. Le changement principal consiste à rembourser les frais de déplacement des stagiaires sur la même base que les enseignants du public. Cette prise en charge s'appliquera aussi bien pour les stages APEP que pour les stages « public désigné » du PAF.

Réforme du lycée

Après une année compliquée pour les élèves et les enseignants de seconde générale qui ont navigué à vue sur la question de l'orientation dans les différentes spécialités, la réforme suit son cours avec toujours autant d'incertitudes sur le déroulement des épreuves composées prévues en classe de première.

Tenez-nous informé des difficultés que vous rencontrez aussi bien au niveau des répartitions horaires que de vos soucis pédagogiques.

SEP-CGC

sepcgc@utcfecgc.nc

(687) 41 03 00

(687) 78.78.39